



**DÉCISION
DES INSTANCES DISCIPLINAIRES**

Les décisions publiées au présent Bulletin sont susceptibles de recours en application des dispositions du Code des Courses au Galop

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

Les Commissaires de France Galop, agissant en vertu des pouvoirs qui leurs sont conférés par les dispositions des articles 213 et 215 du Code des Courses au Galop, ont été saisis par la société SARL UN JOUR AUX COURSES afin d'obtenir l'autorisation d'organiser, à titre exceptionnel, un galop de démonstration, jeudi 17 octobre 2024, à DEAUVILLE-LA-TOUQUES, à l'occasion d'une conférence ayant pour objet les parallèles entre le management/leadership et le sport de haut niveau, i.e. les courses hippiques ;

Les Commissaires de France Galop ont décidé d'autoriser, sous forme de dérogation exceptionnelle en application notamment des dispositions du § II a de l'article 63 du Code des Courses au Galop, l'organisation de cet évènement dont le programme détaillé comportant les noms des personnes autorisées à monter et des chevaux autorisés à courir est annexé à la présente décision, les personnes ainsi autorisées à monter ne faisant pas l'objet d'une contre-indication à la monte en course ;

Le programme susvisé comporte la liste des chevaux autorisés à participer à cet évènement telle que validée par les services de France Galop, ainsi que la liste des personnes autorisées à monter, étant observé que ces dernières devront remplir les conditions de l'article 41 du Code des Courses au Galop ;

PAR CES MOTIFS :

Décident :

- d'autoriser l'organisation par la société SARL UN JOUR AUX COURSES, à titre exceptionnel, de ce galop de démonstration le 17 octobre 2024 sur l'hippodrome de DEAUVILLE-LA-TOUQUES.

En attache de la présente décision, programme détaillé du galop de démonstration organisée sous le régime juridique de la présente décision.

Paris, le 16 octobre 2024

Mme C. du BREIL - M. R. FOURNIER SARLOVEZE - M. N. LANDON

Course à caractère évènementiel – galop de démonstration
jeudi 17 octobre 2024

N°	Nom du cheval	Nom de l'entraîneur	Nom du jockey ou Gentleman-Rider
1	AURORA BOREALIS	Anastasia WATTEL	Quentin GERVAIS
2	DISCHINGIS KING	Anastasia WATTEL	Jérémy BONIN
3	LANAMAYA	Anastasia WATTEL	Alison MASSIN
4	INCA MAN	Stéphanie NIGGE (S)	Elliot CANAL
5	OVERLORD	Anastasia WATTEL	Guilain BERTRAND (GNR)